

2

Les
Annales
du
Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

61^e Année — N^o 5



MAI 1935

REDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)

Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel, - Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs

MEMENTO DU ZÉLATEUR DE SAINT MICHEL

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des *Annales*,
au Mont Saint-Michel (Manche)

Messes. — 12 francs. — **Archiconfrérie** : Donner nom et prénoms ; Offrande facultative. — **Neuvaines** : Offrande facultative. — **Lampes** : 10 fr. pour 9 jours. — **Cierges** : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — **Consécration des petits enfants** : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — **Ex-voto** : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — **Annales** : 5 fr. par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

..

I — **Chapelets de saint Michel** : cocotine 1 fr. 25, 3 fr. 50 et 4 fr. 25 l'unité franco. — **Imitation pierres Anes** : 5 fr. et 8 fr. 50 l'unité, franco. — **Chaîne argent** : Prix variables.

Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.

II — **Médailles** : Aluminium, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. — **Métal patiné, artistiques** : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. — **Argent patiné, artistiques** : 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : Argentées, sans socle, 5 fr. 50 (5 cm.) ; 6 fr. 50 (7 cm.) ; 18 francs (10 cm.). — **Sur socle**, 10 fr. (5 cm.) ; 15 francs (7 cm.) ; 29 francs (10 cm.). — **Statuettes artistiques** : argentées ou bronzées fin, sans socle : 55 et 58 francs (15 cm.) ; 115 et 125 fr. (25 cm.). — **Sur socle** : 70 et 75 francs (15 cm.) ; 130 et 140 fr. (25 cm.). — *Le port du colis postal en plus.*

IV. — **Images de saint Michel** : noir, 1 fr. la douzaine franco ; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — **Images Apparition de saint Michel**. — **Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire)**, 3 fr. la douzaine franco. — **Photogravure "Imperet"**, 32 x 24, 1 fr. franco. — **Images diverses de saint Michel**, en héliogravure ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.

V. — **Litanies de saint Michel** : 3 fr. le cent franco. — **Consécration** (nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — **Exorcisme** contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — **Tract Le Démon**, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)

VI. — **Quis ut Deus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — **A saint Michel**. Cantique de G. BERNARD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition, chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25 franco. — **A saint Michel**. Cantate de Marcel LAURENT. Partition, chant et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. — **La France à saint Michel**, par TRINCELIN, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *Le Culte de Marie Réparatrice* (p. 81) ; *La conversion du Nippon* (p. 83). — MEMENTO (p. 84). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Bienfaiteurs* (p. 85) ; *Zélateurs* (p. 85) ; *Associés* (p. 85) ; *Consécration* (p. 85) ; *Pour les vases sacrés* (p. 85). — PROMENADES RÉTROSPECTIVES : *Le Château de Dame Tiphaine et l'Auberge de la Traie-qui-fle* (E. C.) (p. 87). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 97). — ECHOS ET NOUVELLES : *Sont inscrits* (p. 101) ; *le 16 mai* (p. 101), *le 19 mai* (p. 101) ; *le 21 mai* (p. 102) ; *S. Exc. Mgr Grente* (p. 102). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 103). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 104).

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(Du 15 au 23 Mai)

I

LE CULTE DE MARIE RÉPARATRICE

De tout temps Dieu fut offensé chaque jour, gravement. L'est-Il davantage à notre époque ? Une âme bien née ne se le demande pas. Il lui suffit de savoir que son Père des cieux est pour le moment en lutte aux outrages d'une humanité en délire, révoltée, dévoyée.

Suprême injustice qui appelle une réparation adéquate, c'est-à-dire en quelque sorte infinie, comme la Majesté divine. Blessure aussi, qui atteint Dieu, autant

qu'elle le peut, mais qui doit nous meurtrir, nous être douloureuse, en vérité, à nous, les enfants du Père tendrement aimé.

Il est vrai, le Christ a réparé, une fois pour toutes, par son sacrifice consommé au Calvaire, l'universelle et reviviscente injustice. Il est vrai que « par ses meurtrissures nous avons été guéris ».

Mais, précisément, il s'agit de témoigner au Rédempteur que nous avons compris sa démarche, en nous y associant, pour nous en appliquer les fruits et continuer — selon sa volonté expresse — son œuvre dans nos membres, et d'abord sans doute dans notre cœur.

Tâche ardue et délicate, décourageante à la longue, à moins d'avoir au cœur un grand amour, sans cesse entretenu par le contact direct avec le Cœur de Jésus lui-même.

Mais c'est le Cœur de l'Homme-Dieu !

Un cœur maternel ne serait-il pas plus accessible au nôtre, faible, froid, souillé ? Ce nous semble.

Alors, nous allons à Marie, Mère de Jésus et notre Mère. Et par elle nous atteignons le Sacré-Cœur. Subtil détour, peut-être ; mais très sûr.

Car Marie a été la première, la plus noble, la plus aimante des âmes réparatrices, avec Jésus, en Jésus, par Jésus. Elle est donc notre *modèle*. Regardons-la vivre ; étudions sa vie ; imitons-la.

Puis, sachons qu'elle est accréditée par son Fils pour nous obtenir ce véritable esprit de réparation, si nécessaire. N'est-elle pas l'avocate des pauvres pécheurs et la dispensatrice de toutes grâces ?

II

LA CONVERSION DU NIPPON

L'Empire du Nippon, qui comprend, avec le Nippon proprement dit, Formose, la Corée, Sakhaline, et le Kwantung, ne compte pas moins de 92 millions d'habitants, dont l'immense majorité est shintoïste ou bouddhiste. Le protestantisme n'a que 370.000 adeptes ; le catholicisme 207.000.

Nombreux et pressants sont les motifs que nous avons de prier avec ferveur le Sacré-Cœur de Jésus pour la conversion des Japonais. En voici quelques-uns :

D'abord, le petit nombre des croyants après quatre siècles d'évangélisation. Car c'est exactement le 15 août 1549, que le premier apôtre du Japon, saint François-Xavier, abordait ce pays.

Aujourd'hui la puissance de l'Empire du Nippon et son influence dans le monde sont un fait qui s'affirme de plus en plus. Le Nippon est une Grande Puissance, en dehors de laquelle ne sauraient se décider sagement ni le sort de l'Extrême-Orient, ni même toutes les affaires européennes ou américaines.

Or, au Nippon, le libéralisme, — ce grand ennemi de l'Eglise catholique, — est un péril grave, que nul ne saurait nier.

Enfin, il serait du plus haut intérêt de conquérir au Christ ce peuple chevaleresque et intelligent, laborieux et tenace. Quelles magnifiques perspectives ouvrirait à l'Eglise la conversion du Nippon !

Fort heureusement cette intention nous est recommandée dans le mois consacré à Marie. Voici une prière, enrichie d'indulgences, que nous pourrions réciter, en particulier pendant notre Neuvaine. On remarquera les

déliçates allusions au Soleil levant et à l'Etoile du matin :

O Marie, brillante Etoile du matin, qui en apparaissant d'abord à la terre, avez annoncé le prochain lever du Soleil de justice et de vérité, daignez rayonner sur les citoyens de l'Empire du Nippon ; afin que bientôt, les ténèbres de leurs esprits étant dissipées, ils connaissent par la foi la Splendeur de la Lumière éternelle, votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Memento

MESSES. — Chaque lundi du mois de Mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 4 Mai, et mercredi 8 Mai (fête de saint Michel au Mont Gargan), messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 7, 14, 21, 28, 29 Mai ; 4, 11, 18, 25, 29 Juin.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN MAI. — 1° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2° Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. — 3° Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou l'un des huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre neuvaine. — 4° Le 8 Mai. Scapulaire de saint Michel.

Conditions ordinaires.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE EN JUIN. — Du 15 au 23. — *Intention principale* : La participation fréquente au saint sacrifice de la Messe. — *Intention missionnaire* : La conversion de la Russie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admis au nombre des Protecteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel (100 fr. versés en une seule fois) : M^{me} P. Le Theuff ; M^{me} Robert Tellien, née Henriette Durand ; M^{lle} Louise Paris.

ZÉLATEURS. — A reçu le Diplôme : M^{lle} Eva Chevalier.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Mars au 15 Avril : 238 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Mars au 15 Avril : 52 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Marie-Thérèse, Odile et Joseph Ledieu ; Elie et Robert Guillemot (Giat) ; Jeannine Boéppler (Mulhouse) ; Louis-Philippe Marie-Thérèse et Paul Saint-Julien (Wissembourg) ; Dominique Poullain ; Raymonde Courageux ; Sylviane Dugnetai (Rouen) ; Bernard de Châtelperon (Jaligny) ; André Satmary (Bayeux) ; Suzanne et Eliane Roger (Vire) ; Bernard Verbecq (Orléans) ; Françoise Lecocq (Saint-Cloud) ; Geneviève, Jacques, Jean et Bernadette Bobay (Acquigny) ; Marie Dufrane (Paris) ; Monique Neil (Champigny) ; Marie Lalouette (Evreux) ; Paul et Georges Pallas (Paris) ; Jean Gelot (Arcachon) ; Bernard, Claude et Françoise Maillard (Camp de Cazaux) ; Suzanne, Claudine, Marcelle et Robert Vial (Perpignan) ; Anne-Marie Chabredier (Villersaxel) ; Jean Paille (Le Mans) ; Michel et Christiane Pages (Paris) ; Michel Evrard (Besonrieux) ; Emile Botte ; Elisa Aubry (Houdeng) ; Marc Rivand (Vauthion) ; Claude Gillette (Toulon) ; Georges Roux (Lyon) ; Bernard et Roger Renaut (Abbécourt) ; Alain Porte (Dieppe).

POUR LES VASES SACRÉS. — Reçu divers objets en métal précieux, dons d'une brave chrétienne qui se recommande à saint Michel.

Reçu également avec émotion le legs d'une vénérable zélatrice de Dijon, décédée dans sa 85^e année. « Elle m'a chargée, nous écrit M^{me} L..., de vous faire parvenir la somme de vingt francs et une alliance d'or, au profit de l'Œuvre qui lui tenait tant au cœur. »

Bonne Mademoiselle Sigonnez, qui nous écrivait de temps à autre pour faire consacrer à saint Michel quelques petits enfants de son voisinage. Depuis quelques années, elle ajoutait invariablement : « Quand je ne vous écrirai plus, vous direz : « Elle est morte ! ».

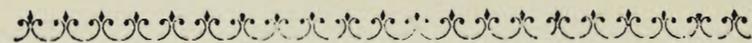
Nous recommandons son âme aux prières des Associés.

AU 1^{er} AVRIL,

mille deux cents abonnés aux ANNALES du Mont Saint-Michel n'avaient pas mérité la bénédiction réservée par le Souverain Pontife à ceux qui paient en temps voulu leur abonnement.

Nous leur avons envoyé un rappel amical. Mais quel travail ! et que de frais inutiles !

Et ce n'est pas tout : un certain nombre nous obligeront à faire traite, moyennant TROIS francs,... que la Poste absorbera et qui nous auraient été si utiles !



PROMENADES RÉTROSPECTIVES

Le Château de Dame Tiphaine

ET

l'Auberge de la Truie-qui-file

APRÈS la Grande Guerre, on a compris enfin que les plans-reliefs de nos anciennes places fortes, n'intéressant plus la défense nationale, pouvaient sans inconvénient être rendus accessibles au public. Leurs « secrets », en effet, appartiennent désormais aux seuls archéologues et historiens.

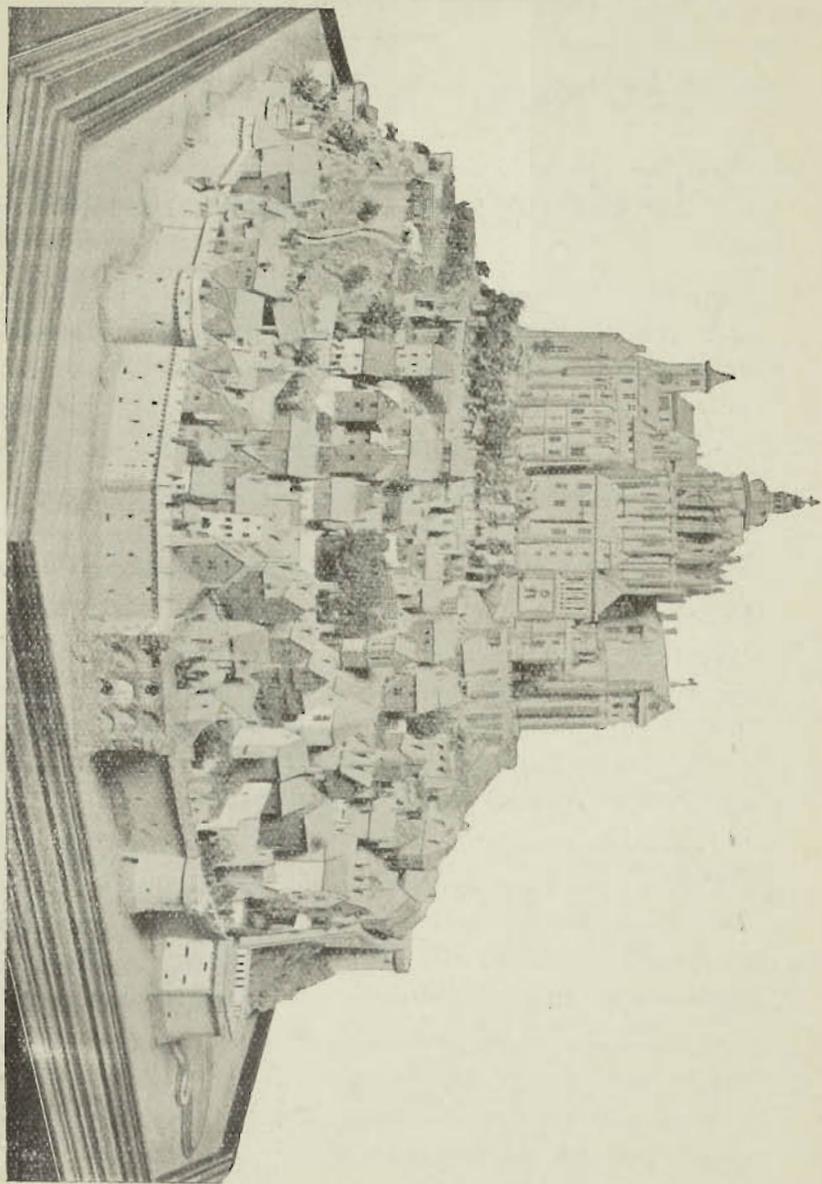
Il y avait mieux à faire que de les démolir et d'en jeter les débris aux gravois. Tel, néanmoins, faillit être leur sort.

Par bonheur, un conservateur intelligent et dévoué, M. Gaston Renault, s'employa — et réussit — à faire classer par l'Administration des Beaux-Arts l'admirable collection dont il avait la garde. Il la sauva ainsi de la destruction. Grâce lui en soient rendues.

Les Plans-Reliefs, on le sait, font partie du Musée de l'Armée et occupent les combles de l'Hôtel des Invalides. Trésor inestimable, créé avec une conscience et un souci du détail, rarement dépassés, on y trouve la marque authentique du génie français dans toute sa beauté.

Or, parmi ces pièces documentaires de la plus haute valeur, la maquette du Mont Saint-Michel tient une place à part, non seulement par sa structure spéciale, mais encore par son origine, qui n'a rien de militaire.

Quel regret que des historiens et architectes, comme M. le chanoine Louis Bosschauf, comme M. Paul Gout,



LE MONT SAINT-MICHEL. — Plan-Relief de 1701.
Au Musée de l'Armée, Galerie des Plans-Reliefs.

PHOTO G. BAZIN.

comme M. Charles-Henri Besnard, aient forcément ignoré jusqu'à l'existence de ce document !

Voici en quels termes M. Louis Batiffol, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, le présentait aux lecteurs de *L'ILLUSTRATION*, le 14 décembre 1929 :

« Le second document (1) est un plan en relief du Mont Saint-Michel mesurant 2 m. 23 sur 1 m. 60, qui a été très habilement fait de bois et de carton à la fin du dix-septième siècle par un moine de l'Abbaye (il est daté de 1701) ; exposé d'abord dans le monastère, puis transporté avant 1757 au Louvre pour figurer parmi les plans-reliefs du roi, il continue à appartenir à cette même collection du Musée des Plans-Reliefs des Invalides. »

Grâce à cette maquette, nous pouvons promener nos pas à travers rue et venelles de la petite ville et dans les salles de l'Abbaye. Tous les détails en sont rigoureusement exacts. Nous pouvons dire, par exemple, si telle maison, fin du 17^e siècle, était en bon état de conservation ou bien à l'état de ruine ; combien d'ouvertures — et de quelles dimensions — comportait sa façade, etc...

C'est par le haut de la Grande Rue que nous commencerons notre promenade. Aujourd'hui, nous visiterons le pâté de maisons et jardins délimité par l'église paroissiale, la partie haute de la Grande-Rue, le Chemin des Loges et la Venelle du cimetière.

Pèlerin supposé de 1701, nous ne pourrions pour autant oublier que nous vivons en l'an de grâce 1935. Nous devons donc noter, chemin faisant, les modifications apportées à l'état des choses depuis deux siècles. Autre-

(1) Le premier est un plan, levé en 1757 par le soldat Joussaud, en garnison au Mont Saint-Michel. On en connaît deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque de l'Arsenal, l'autre au Musée de l'Armée, Galerie des Plans-Reliefs.

ment dit, nous signalerons l'état actuel, tel qu'il apparaît au regard de nos contemporains.

Enfin, pour faciliter les identifications, nous renverrons aux numéros du plan cadastral de 1815.

Nous sortons de l'Eglise paroissiale par la porte du Nord. Regardons à gauche. (Le côté droit de la Grande Rue sera étudié plus tard).

Longeant le mur gouttereau de la nef : un jardinet (*parcelle 110*). C'est là qu'en 1897 a été bâtie la sacristie.

Parcelle 112. Une élégante maison à pans de bois, pignon sur rue, deux étages en encorbellement. Le pignon est agrémenté d'une jolie charpente qui inclut un trèfle à son sommet.

Cette maison masque l'angle de l'immeuble, situé en arrière et au-dessus, et dénommé de nos jours « Logis Tiphaine ».

Il est à remarquer qu'en 1701 — et antérieurement — on accédait au rez-de-chaussée et à l'étage dudit logis par la Grande-Venelle, ainsi que nous le dirons bientôt. L'escalier et le perron actuels sont postérieurs au 8 avril 1872, date de la cession du terrain par M. Jean-Baptiste Lecourt à M. le Marquis de Saint-Gilles.

La parcelle 112 est devenue un jardin, qui comprend également la *parcelle 117*. En 1701, il y a là une maisonnette composée d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, le tout couvert d'un toit à un seul rampant incliné vers le nord. La base de la construction est en pierres, la partie haute à pans de bois (1).

Dans le mur de la maison suivante, on voit les vestiges d'une cheminée.

(1) Le jardin (parcelles 112 et 117, 1^{re} partie) est la propriété de Mlle Marie Provost.

Cette maison occupe la partie nord de la parcelle 117, qui est la propriété de la Société civile immobilière de la Baie du Mont Saint-Michel. Séparée de la précédente par une petite cour, emplacement d'une construction antérieure, elle n'a qu'un rez-de-chaussée. Son toit est à un seul rampant, incliné au midi.

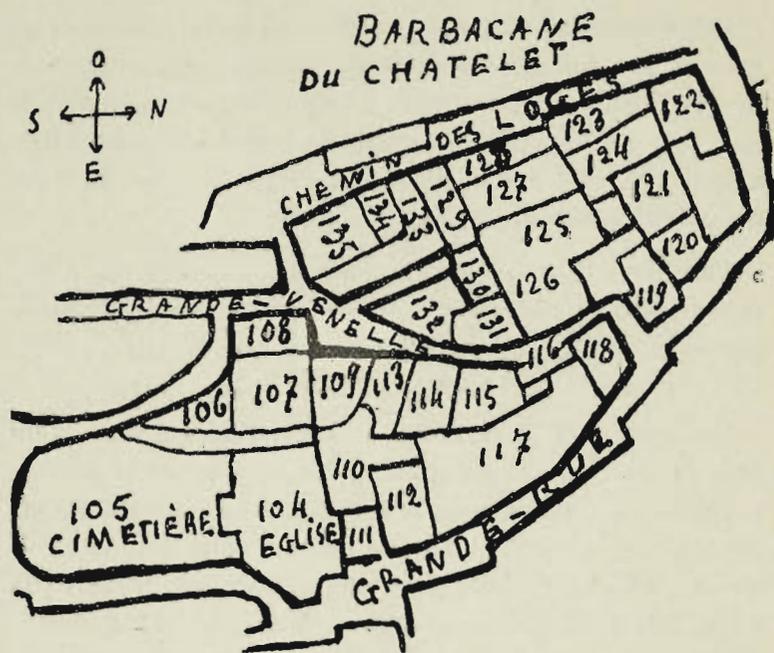
Parcelle 118. Sur cet emplacement, s'élève, en 1701, une maison d'habitation, composée d'un rez-de-chaussée sur cave et d'un étage. Pignon sur rue et sur venelle. Pierres au rez-de-chaussée, pans de bois à l'étage.

Désignée sous le nom de « Maison Fanchette », — du nom de sa dernière occupante, une pauvre petite vieille, pêcheuse de coques, — elle fut démolie en 1900. Le mur gouttereau, au sud, et un pan de mur dans l'angle nord-ouest, subsistent seuls, de cette demeure, qui n'était pas l'une des moindres, aux beaux jours du Mont Saint-Michel.

A la suite, s'amorce une ruelle, dite « La Grande-Venelle » — et cette dénomination en indique assez l'importance relative. Elle monte d'abord vers une porte romane, aux voussures et moulurations gracieuses, ménagée dans un mur qui présente, à ses deux extrémités, les éléments et caractères d'une construction fort ancienne : gros blocs de pierres, gros joints, tailloir fruste, etc... C'est l'entrée de l'antique hôtellerie *Sainte Catherine*, réservée aux Dames qui venaient à saint Michel faire oraison. Mais du bâtiment lui-même, dès 1701, il ne reste plus que le mur antérieur, arasé au niveau du jardin en terrasse (*parcelles 126 et 125*).

*
**

Revenons dans la Grande Rue et continuons notre promenade en direction du nord.



PLAN CADASTRAL DU MONT SAINT-MICHEL
(Extrait.)

La parcelle 119, en 1701, — comme de nos jours, — est à l'état de jardin.

Parcelle 120. Une maison en ruine. Deux jolies hottes de cheminée superposées sont restées accrochées au mur méridional.

Et voici une vieille connaissance : une maison pittoresque, dont la gravure a popularisé la silhouette, et qui a disparu malheureusement à la fin du XIX^e siècle.

C'est l'hôtellerie des *Quatre-Fils-Aymond*. Implantée à l'endroit où la rue en escalier s'infléchit brusquement vers l'ouest, elle présente d'assez belles proportions. Sur un rez-de-chaussée en maçonnerie, éclairé par de larges baies à plein cintre, s'élèvent deux étages à pans de bois,

en encorbellement, vers l'est. On accède à ceux-ci par les paliers de la Rue montante, face au nord. Pour atteindre le second étage, un escalier extérieur et un balcon ont été accolés au mur gouttereau (1).

Parcelle 122, à l'angle du Chemin des Loges et de la Grande-Rue. La maquette des Invalides indique à cet endroit un trou béant. Une maison a dû exister là ; elle s'est effondrée. On n'en voit plus que la cave.

En cette année 1935, les parcelles 119, 120, 121, 122, ainsi que l'emplacement des « Quatre-Fils-Aymond » sont la propriété de la Société civile immobilière de la Baie du Mont Saint-Michel, qui possède également les parcelles 123 et 124. C'est cet ensemble qui répond à la dénomination de jardins et terrasses de la « Croix de Jérusalem ».

Suivons maintenant le Chemin des Loges (2) et étudions le groupe d'habitations délimité par ce chemin, la venelle du cimetière et l'église paroissiale.

Parcelles 123 et 124. La maquette de 1701 montre à cet endroit une maison à demi ruinée. C'est l'ancienne hôtellerie du *Gobelin*, entourée sur deux côtés par un jardin.

On voit encore dans le mur de clôture de l'esplanade de la Croix de Jérusalem l'emplacement de la porte de cette maison disparue.

*
**

Parcelles 128-127-125-126.

Que voyons-nous sur la maquette ? En haut, un jardin en contre-bas et en bordure du Chemin des Loges (128-

(1) L'emplacement de l'hôtellerie des Quatre-Fils-Aymond n'est pas numéroté au cadastre de 1813.

(2) Ainsi nommé à cause des « Loges » ou boutiques de *béatilles* ou souvenirs de pèlerinage, aménagées au pied du mur de la Barbacane du Chatelet. Quatre sont visibles sur le plan-relief.

127). En bas, un autre jardin en terrasse, soutenu vers l'est par ce vieux mur, déjà vu, dans lequel s'ouvre une porte romane, entrée de l'antique hôtellerie ou Logis Sainte Catherine. Entre ces deux jardins, trois hautes arcades en plein cintre, aux profondes voussures, vestiges vénérables du Logis Sainte Catherine... et aussi du *Château Dame-Tiphaine*.

Ouvrons le livre des *Curieuses Recherches* de Dom Thomas le Roy :

Luy-mesme [Bertrand du Guesclin] avant son départ [pour l'Espagne, en 1365] luy fit bastir une maison au hault de ladite ville, que l'on voit encore aujourd'huy (1) toute ruinée, un pend de la muraille de laquelle est construit sur trois piliers qui se voient fort à l'aise des fenêtres, du bout du dortoir à présent du monastère. On l'appelle vulgairement le chasteau de dame Thyphaigne. » (Tome II, p. 291.)

Aux archives de l'église paroissiale du Mont Saint-Michel, il y a encore de nombreux états de recettes et dépenses, où il est fait mention du « chastiau dame Thifaine ». Au xvi^e siècle, la propriétaire de ce château est « damoysele Hervée de Guermont ».

Aux archives départementales de la Manche, le chanoine Louis Bossebœuf a relevé, sur le Terrier de l'Abbaye, des indications du genre de celles-ci :

« Doit... sur un jardin nommé *le chasteau dame Tiphaine* ; jardin qui joint d'un côté au jardin de Saint-Laurent, et butte à une venelle qui va de la Grande Rue à la *Porte du Château* [l'Abbaye].

« Jardin au-dessus de dame Tiphaine, 5 sols. Sur un jardin et face de maison *joignant d'un côté aux arcades*

(1) Dom Thomas Le Roy faisait cette remarque, le 18 février 1647.

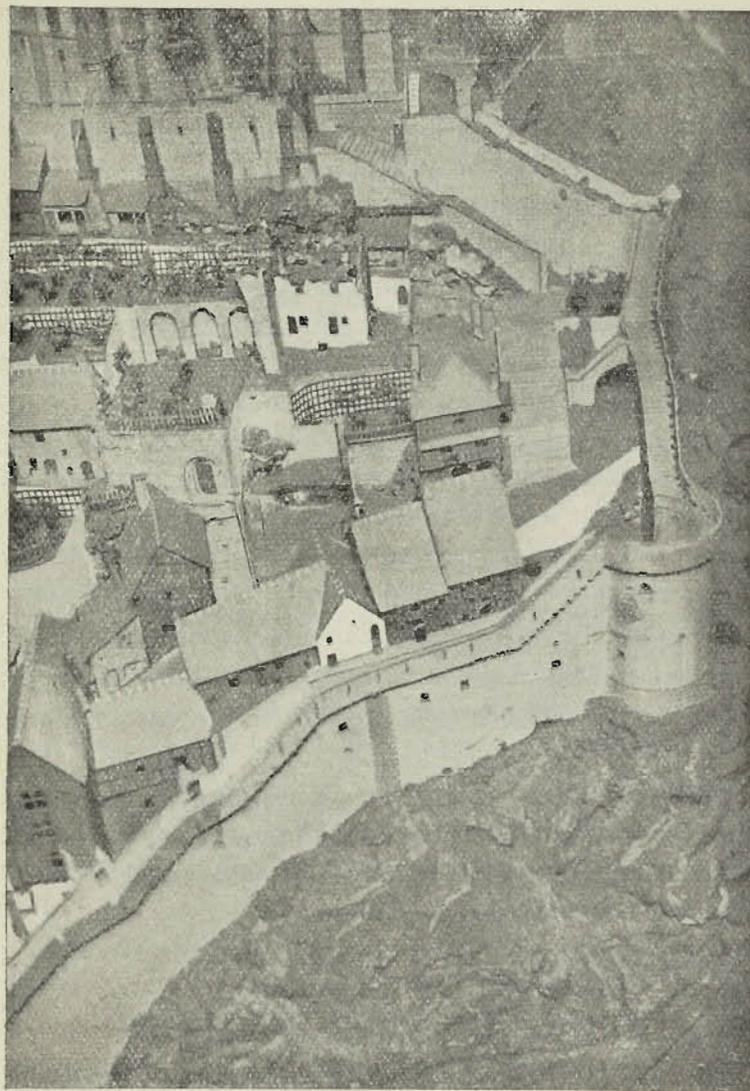


PHOTO G. BAZIN.

LE CHATEAU DAME-TIPHAINE
(Plan-Relief de 1701.)

On distingue la porte romane et les « trois piliers ».

du jardin nommé *Château Dame Tiphaine*, d'autre côté à la Grande Rue, d'un bout à la maison de la Lanterne » (1).

Quoi qu'il en soit de l'identification du jardin Saint-Laurent et de la maison de la Lanterne, il semble bien qu'aucun doute n'est permis quant à la situation topographique du logis de la « bonne Fée » Tiphaine de Ragueneil. « Des fenêtres du bout de leur dortoir » — établi, comme l'on sait, dans le Réfectoire, au deuxième étage de la Merveille — les Mauristes en apercevaient les ruines croulantes, sur les « trois piliers », qui avaient porté la construction et tenaient bon, toujours. Or ces « trois piliers » sont connus. Ils figurent sur la maquette de 1701, et on les voyait encore debout, dans les dernières années du XIX^e siècle (2). C'est le R. P. Pouvreau, supérieur des Pères de Pontigny, qui les fit démolir. Sur leur emplacement fut créée une terrasse intermédiaire.

En 1907, l'Etat français se rendit acquéreur des quatre parcelles. Depuis lors, la terrasse supérieure, plantée de tilleuls, sert de cour de récréation aux élèves de l'école communale.

Du Logis ou Château Dame-Tiphaine il ne reste donc plus rien aujourd'hui, si ce n'est la porte romane et deux pans de mur. On peut le regretter, mais il faut bien s'incliner devant le fait accompli.

(A suivre.)

E. C.

(1) Archives départ. de Saint-Lô. Gros volume in fol. relié (H. 14796). 534 feuillets. (Voir *Annales du M. S. M.*, 1910, p. 118).

(2) « Au haut de la ville, écrit M. Le Hérischer, entre la Tour-Morillard et l'entrée du château, est une masse de débris où l'on distingue encore un portail roman et des angles en grand appareil, largement joints et trois grands cintres au fond du jardin. On l'appelle le couvent Sainte Catherine ou le Château dame-Tiphaine. C'est le beau logis que Du Guesclin fit construire pour sa femme, Tiphaine Ragueneil, et la Fée » (*Avranchin monum. et hist.* t. II, p. 353 et 354. Avranches 1846).

(2) *Annales* du M. S. M., déc. 1924, p. 365.



Chronique du Mont Saint-Michel

EN attendant les « événements », que ramèneront les beaux jours, jetons un dernier regard sur les livres.

LE MONT SAINT-MICHEL,
prison politique
sous la Monarchie de Juillet,
par Edmond LHOMMÉDÉ (1932).

Avant d'être préfet du Finistère, M. Edmond Lhommedé le fut de la Manche. Il faut croire que l'administration de notre département lui laissait quelques loisirs, puisqu'il eut le temps — et le goût — d'explorer les archives départementales. Il pouvait en faire un moins bon emploi. Le fruit de ses investigations est condensé dans un volume de 195 pages, qui est une contribution aussi intéressante qu'utile à l'histoire de la Monarchie de Juillet (1).

Précédemment — en 1929 — M. Léon Barthès, ex-directeur de Services Pénitentiaires, avait consacré aux *Condamnés politiques au Mont Saint-Michel* (1832-1836) une étude, mi-historique, mi-juridique (2), que M. Lhommedé semble ignorer. Aussi bien n'embrasse-t-elle que la première période de la prison politique sous Louis-Philippe, tandis que le préfet de la Manche envisage les deux tournées. Les légères divergences entre les deux auteurs s'expliquent par ce fait que le premier n'a consulté que les Archives Nationales, le second les seules Archives de Saint-Lô. Il faut donc les compléter l'un par l'autre.

Donc, en 1832, plus un seul détenu politique au Mont Saint-Michel ; et le jeune et brillant directeur de la Maison centrale se berce de l'espoir que sous le régime du Roi-citoyen, on n'emprisonnera personne pour délit d'opinion.

(1) Cette étude avait paru d'abord dans la *Revue de l'Avranchin*, nos 146 et 147.

(2) Chartres, Lainé et Tantel, 32 pages.

Hélas ! de novembre 1832 à juillet 1833, il ne reçoit pas moins de soixante-dix-huit condamnés politiques. Et quels hommes ! Les Hommes de Juin (5-6 juin 1832) et les Hommes de la Rue des Prouvaires (1^{er} février 1832) ! Républicains *rouges* et légitimistes *verts*, savamment mélangés, pour leur châtement... et le malheur du directeur de la Prison. Au vrai, les *rouges* ne sont qu'une vingtaine. Ils ne sont pas les plus redoutables. Les *verts*, de l'aveu de M. Martin-Deslandes, usent et abusent de l'ascendant de leurs noms, de la supériorité présumée de leur cause et de l'avantage de leur nombre. Quels chahuts !

M. Lhommedé s'amuse sans doute un peu trop des frayeurs du Directeur et du personnel. Là-haut, on vivait sur un perpétuel qui-vive. Correspondances secrètes avec le dehors — et par tous les moyens, — collusions avec les prisonniers de droit commun, batailles entre rouges et verts, rixes entre rouges, tentatives d'évasion, couronnées de succès parfois, comme celle de Colombat (25 juin 1835)... tout cela donnait une tablature énorme aux gardiens responsables, accablés en outre d'enquêtes et de remontrances, suites obligées des plaintes portées par messieurs les politiques au Préfet de la Manche, au Ministre, aux Représentants du peuple... On devine que cette vie était fertile en incidents dramatiques et comiques. M. Lhommedé en rapporte un certain nombre.

Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1834, un incendie éclate dans l'ancienne Abbaye. Tout était à craindre. Mais nos « Politiques » se conduisirent avec une telle loyauté — aucun ne s'évada — et un tel dévouement, que vingt-six grâces royales les en virent récompenser. Bientôt, les détenus qui restaient furent répartis entre Clairvaux, Doullens et Fontevault. Le 7 décembre 1835, le dernier franchissait la Porte du Roi.

L'histoire des Hommes de Mai (1839) et de leurs émules au Mont Saint-Michel est plus connue. Blanqui, Barbès, Martin Bernard, Martin Noël, Delsade, Nougès, Roudil... sont devenus plus ou moins célèbres. Plusieurs ont écrit des Mémoires où, naturellement, ils se donnent des rôles avantageux. Si M. Lhommedé, préfet de la III^e République, ne saurait approuver le Régime qui emprisonna ces grands hommes, il faut lui savoir gré de n'avoir pas écrit leur panégyrique. Il se borne à raconter avec simplicité — presque avec bonhomie — les faits qui mar-

quèrent cette période (1839-1844) de la Maison Centrale. Chemin faisant il rectifie ou met au point certaines vieilles anecdotes. Il en ajoute quelques nouvelles. La galette de Madame Blanqui, le complot de Barbès-Quignot-Delsade, les avatars du directeur Theurier, la démission de M. Bonnet, l'évasion de Barbès, le mariage de Vilcoq, celui d'Elie, celui de Jarasse... sont autant d'épisodes, saisis sur le vif, et qu'il faut lire.

A diverses reprises, le Roi accorda des remises de peines. Le 14 septembre 1844, il ne restait plus que douze pensionnaires (sur trente-cinq) aux Exils. Six furent graciés. Le 23 octobre, « le dernier carré » était dirigé sur Doullens.

En appendice à son livre, M. Lhommedé a eu l'excellente idée de grouper quelques pièces d'archives qui ont trait à la Maison Centrale du Mont Saint-Michel : les actes de décès de Martin Bruneau — le prétendu Louis XVII — et du conventionnel Lecarpentier, un mémoire de Philippon au Duc d'Angoulême, etc... Il a établi deux listes des prisonniers politiques (de 1832-1836 et de 1838-1844), qu'il fait suivre de notes biographiques extraites du registre d'écrou. Enfin il donne un extrait du procès-verbal de la séance de la Chambre des Députés, 18 mai 1844 : question de M. Lherbette et réponse du Ministre de l'Intérieur.

Il était bon que de tels documents fussent insérés dans ce livre. Ainsi on les aura désormais sous la main.

LA DÉFENSE HÉROÏQUE DU MONT SAINT-MICHEL (1434).

L'an dernier, on a célébré comme il convenait le V^e centenaire de la défense victorieuse du Mont Saint-Michel contre les Anglais. A vrai dire, la date choisie, si elle avait pour nous la valeur d'un symbole, ne représentait pas, il s'en faut, tout l'héroïsme dépensé dans les murs de la forteresse ou sur les plages des alentours, pour conserver à la couronne de France la célèbre Abbaye, sanctuaire inviolé de l'Archange.

Après la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415), les Anglais avaient étendu leurs conquêtes, graduellement, méthodiquement à toute la Normandie. Les villes s'étaient rendues une

par une. Seul, le Mont Saint-Michel tenait toujours. Mais l'étreinte autour de lui se resserrait. Enfin, Avranches et Pontorson tombèrent aux mains des Anglais qui, en 1419, s'emparèrent de Tombelaine et commencèrent à s'y retrancher.

Alors aussi commença un siège qui ne devait être levé, réellement, que par la réduction totale du Cotentin et l'évacuation de Tombelaine, en 1450. C'est donc une durée d'environ trente-deux ans qu'il faut envisager, quand on entreprend de rendre hommage aux défenseurs du Mont Saint-Michel. De toute évidence, la bataille du 17 juin 1434, parce qu'elle occupe une plus grande place dans les Chroniques de ce temps, ne saurait faire oublier ni le combat naval de 1423, ni la rencontre de la Guintre, ni « le grand siège » de 1424, ni quantité de sanglantes escarmouches. Enfin, disons que si l'héroïsme n'avait pas tous les jours l'occasion de se manifester avec éclat, le seul fait de tenir le supposait à tout moment.

C'est, en somme, à souligner cette vérité historique que se sont appliqués les écrivains, orateurs, poètes et artistes qui ont apporté leur contribution aux fêtes du Ve centenaire.

Voici, d'abord, une remarquable étude de M. Albert Descoqs, président de la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, sur les *Cent-dix-neuf Chevaliers du Mont Saint-Michel* (1). Dans un premier article, l'auteur situe le Mont Saint-Michel dans l'histoire de l'invasion anglaise ; il donne ensuite une liste des 119 chevaliers, d'après un parchemin de la seconde moitié du XVII^e siècle, publié par Ed. Le Héricher dans son ouvrage « Le Mont Saint-Michel monumental et historique ». La partie la plus originale, peut-être, et la plus précieuse du travail est au chapitre III, composé d'une suite de notes, relatives à chacun des 119.

Après M. Albert Descoqs, on pourra sans doute glaner encore quelques détails complémentaires. Nous doutons que l'on ajoute rien de bien substantiel à cette page de notre histoire militaire.

(A suivre.)

GINGATZ.

(1) Un vol. d : 96 pages sur vélin bibliophile. Mortain, 1934. Etude parue d'abord dans la *Revue de l'Avranchin*, n° 153.

ÉCHOS & NOUVELLES

Sont inscrits

à l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général, par application de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930, les immeubles nus ou bâtis, ... sis au Mont Saint-Michel, appartenant à divers propriétaires, au nombre d'une trentaine, dûment avisés. (Arrêté du Ministre de l'Education Nationale, en date du 11 mars 1935).

En vertu de cet arrêté, il est interdit de procéder à aucune modification des dits immeubles (façades et toitures des immeubles bâtis, constructions sur les terrains non bâtis), sans que les propriétaires aient prévenu M. le Ministre, deux mois à l'avance, de leur intention.

On sait qu'un certain nombre d'autres immeubles étaient déjà affectés par le « classement » proprement dit.

C'est donc, depuis le 11 mars 1935, la totalité du Mont Saint-Michel qui est l'objet des mesures de conservation, appelées par l'unanimité des artistes, soucieux de garder à la huitième merveille du monde, — et la première, au dire de certains, — son caractère médiéval, autant que faire se peut dans l'état actuel des choses.

Le 16 mai,

pèlerinage de la Ligue Féminine d'Action Catholique, de l'arrondissement d'Avranches, avec le concours des Croisés eucharistiques. Messes de communion à l'Eglise paroissiale. Grand' Messe et Procession du T. S. Sacrement dans la Basilique abbatiale. Conférences aux Ligueuses et aux Croisés.

Le 19 mai,

pèlerinage du Rosaire, du Havre. Salut à 14 h. 45.

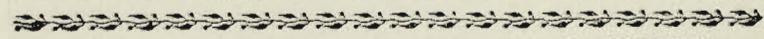
Le 21 mai,

pèlerinage-congrès des Jeunes Catholiques de la Manche. Trois trains spéciaux. Environ 2.000 jeunes gens. Présidence de S. Exc. Mgr Louvard, évêque de Coutances et Avranches, avec le concours de M. André Debray, président général de la J. C., et du R. P. Donceur. Messes de communion à l'église paroissiale. Messe solennelle, avec assistance pontificale, dans la Basilique abbatiale. Allocution du Père Donceur. Après-midi : assemblée générale à la Croix de Jérusalem. Salut du T. S. Sacrement.

S. Exc. Mgr Grente,

Evêque du Mans, a présidé, le 21 mars, le banquet annuel des *Amis du Mont Saint-Michel*. Dans son toast, « véritable modèle d'allocution littéraire », il « souligna, a-t-on dit, qu'ayant triomphé des marées, des assauts de l'Anglais, de la foudre, de l'incendie, du mauvais goût, le Mont reste menacé par d'autres ennemis : matérialisme, mercantilisme et vacarme. »

C'est pourquoi nous demandons avec instance — depuis combien d'années ? — que les représentants des « forces spirituelles » de la nation n'abordent le Mont qu'avec *recueillement* et ne s'en éloignent qu'après avoir rendu au très haut et glorieux Archange le culte désintéressé d'honneur et de prière, qui lui est dû.



LE DEVOIR D'UNE ZÉLATRICE... qui sent ses forces décliner, n'est-il pas de trouver une personne dévouée qui la secondera d'abord dans sa tâche... et la remplacera, quand saint Michel l'aura introduite dans la sainte Lumière ?

Faute de cette précaution, nombre de paroisses n'entendent plus guère parler de saint Michel, hélas ! C'est très regrettable.



ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — *Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.*

Alpes-Maritimes : Grande reconnaissance à N.-D. des Anges et à saint Michel. O. T. L. — **Ariège** : Saint Michel nous est venu en aide. L'affaire s'est arrangée en partie. X. — **Calvados** : Affaire difficile, réalisée grâce à saint Michel, Merci. M. A. — Reconnaissance à saint Michel. H. L. O. — **Maine-et-Loire** : Une messe en reconnaissance à saint Michel. R. D. — **Manche** : Messe en actions de grâces d'une faveur obtenue. D. — **Nord** : Merci à Saint Michel. P. M. — **Seine** : En reconnaissance à saint Michel, une personne désire vous envoyer de très belles boucles d'oreilles pour les vases sacrés du sanctuaire. L. — **Cierges** en remerciement à saint Michel. A. R. — **Offrande** en remerciement à saint Michel. L. S. — **Var** : Messe et offrande à saint Michel pour le remercier des grâces obtenues par son intercession.

Calvados : En reconnaissance d'une guérison... A. L. — **Hérault** : Messe d'action de grâces. T. B. — **Leire-Inferieure** : Messe en l'honneur de saint Michel pour grâces obtenues. J. M. — **Haute-Marne** : Pour la verrière, en reconnaissance à saint Michel A. V. — **Haute-Saône** : En reconnaissance d'une faveur temporelle, à laquelle mon grand et puissant ami saint Michel n'est pas étranger. F. R. — **Sarthe** : Messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. M. V. — Remerciements à saint Michel. Une messe G. R. — **Seine** : 10 messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance de grâces obtenues. N. — **Seine-Inferieure** : 12 messes en l'honneur de saint Michel, applicables aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en remerciement de grâces obtenues. G. — Toujours reconnaissant au bon saint Michel qui m'a sauvé, ma femme et ma petite fille. Veuillez inscrire ma femme comme bienfaitrice de vos œuvres. R.M.T. *bienfaiteur*. — **Var** : La lampe allumée à mon intention le 2 mars n'a pas brûlé en vain. Mon fils vient de subir avec succès un examen où il y eut peu d'étus. Merci à saint Michel : Une messe en actions de grâces L.G. — **Vosges** : Une messe en actions de grâces à saint Michel pour sa constante protection. F. H. — **La Martinique** : Trois messes en actions de grâces à saint Michel qui m'a obtenu la suppliance que je désirais. F. C. — **Canada** : Comme j'aimerais à connaître votre œuvre de saint Michel Archange, permettez-moi de vous demander de bien vouloir m'envoyer tous les renseignements nécessaires pour que je puisse répandre cette dévotion, après avoir obtenu tant de grâces. A. L.

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Aisne. — BERNOVILLE : M. le comte Auguste de Martimprey. — **Alpes-Maritimes.** — NICE : Mlle Marie Mollard. — **Bouches-du-Rhône.** — MARSEILLE : Mère sainte Marie Claire de Jésus, *Abbesse et Sœur Marie du Divin Cœur : monastère des Clarisses de Saint-Damien.* — **Calvados.** — LISIEUX : Mme Pelchat. — **Bayeux :** Mlle Cadet ; Mlle Theresa Lefrançois. — **Cote-d'Or.** — DIJON : Mlle Lucie Sigonnez, *très dévouée zélatrice.* — **Eure-et-Loir.** — CHARTRES : Mme Valerie Brod, *pieuse associée.* — **Loire.** — SAINT-GERMAIN-L'ÉPINASSE : Mme Berthe de Saint Thomas, *fidèle associée.* — **Manche.** — MONTANEL : M. l'abbé Chauvois, *curé.* — SAINT-LO : Sœur Langlois, *religieuse du Bon Sauveur.* — COUTANCES : Sœur Ceneviève, *religieuse Augustine.* — AVRANCHES : Sœur Rosalie, *religieuse de N.-D. du Mont Carmel ;* Mlle Azelma Blanchet. — LA-HAYE-DU-PUITS : Mme Saint Louis Dolbet. — PONTORSON : Mme Victor Tournier, née Victorine Belliard. — VALOGNES : Mme Vve Léon Bellest. — BOULLON : Mme Vve Briant. — QUIBOU : M. Marie. — LA LANDE-D'AÏROU : M. Jean Fremont, *décoré de la médaille « BENE MERENTI ».* — SAINT-PIERRE-ÉGLISE : M. J. B. Le Goubey. — **Mayenne.** — RENAZE : Mme Vve Marie Beurrier. — **Seine.** — PARIS : Mme Fauchier-Magnan, *pieuse associée.* — SAINT-DENIS : M. le Comte Charles Gendron. — **Tunisie.** — TUNIS : M. Joseph Charvet. — **Belgique.** — BINCHE : Mme Ferdinand Delporte, née Céline Gheude, *pieuse associée.* — BRAY : Mme François née Marie Prévôt.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !

Le Gérant : Fr. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON. RENNES.

Chemins de Fer Normands

DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'Autobus)

HORAIRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 1935 inclus.

DÉPARTS DE PONTORSON : 7 h. (1) — 8 h. 25 — 10 h. 10 (1).
11 h. 15 — 12 h. 50 (1) — 14 h. 20 — 15 h. 50 (1) — 16 h. 55
— 17 h. 55 (5) — 18 h. 45 (2) — 19 h. 25 (3).

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL : 7 h. 30 — 9 h. 40 — 10 h. 40 (1)
— 12 h. 10 (1) — 13 h. 55 — 15 h. 15 (1) — 16 h. 20 (1) — 17 h. 20
— 18 h. 15 (4).

DÉPARTS SUPPLÉMENTAIRES : Dimanche et lundi de la Pentecôte
et dimanches et fêtes du 30 juin au 15 septembre inclus.

DE PONTORSON-VILLE : 13 h. — 13 h. 20 — 13 h. 40 — 14 h. —
14 h. 20 — 14 h. 40 — 15 h. — 15 h. 20 — 16 h. — 16 h. 20
— 16 h. 45 — 17 h. — 17 h. 45 — 18 h. — 18 h. 30.

DU MONT SAINT-MICHEL : 13 h. 20 — 13 h. 40 — 13 h. 55 —
14 h. 20 — 14 h. 40 — 15 h. — 15 h. 15 — 15 h. 40 — 16 h. 20
— 16 h. 40 — 17 h. 20 — 17 h. 40 — 18 h. 05 — 18 h. 15 (facul-
tatif) — 18 h. 40.

Durée du trajet : 20 minutes.

- (1) De la veille de la Pentecôte au 15 septembre inclus.
- (2) Du 14 avril au 15 mai, service facultatif.
- (3) Du 15 mai au 29 juin, service facultatif.
- (4) Quotidien de la veille de la Pentecôte au 15 septembre inclus. Facultatif le reste de l'année.
- (5) N'a pas lieu entre Pontorson-Etat et Pontorson-Ville, 9 et 10 juin, et dimanches et fêtes, du 30 juin inclus au 15 septembre inclus.

RENÉ DUVERNE. — *Quand la Tête est droite.* — 1 vol. in-12 de 52 pages. — Prix : 2 fr. 50 (3 fr. franco). — Chez Pierre Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

Le bon petit livre ! Ses 52 pages valent mieux, pratiquement — si j'ose dire — qu'un gros traité, lourdement technique, d'éducation familiale et de vie chrétienne. Je les ai lues tout d'un trait et j'ai éprouvé comme une sorte d'illumination bien-faisante, une joie profonde qui m'a contraint de m'écrier : « C'est ça ! Voilà ce qu'il faut : de la vie en action. »

Oh ! c'est très simple. On voit vivre les Maurain, braves ouvriers, tout pareils à d'autres, mais chrétiens sincères. — pas formalistes, — honnêtes et logiques, qui élèvent leurs quatre enfants, *comme il faut.*

On suit de plus près ce Michel, « arrivé du ciel, peut-être dans les bras de l'Archange dont il porte le nom. » Il grandit entre ses sœurs aînées, qui ont défendu de le gêner, dans un milieu familial délicieux, mais intelligemment et chrétiennement organisé. La première communion privée, l'école, le patronage, la communion solennelle..., autant de descriptions sommaires, évocatrices, émaillées d'anecdotes qui sont des leçons de choses. « Ouvrez les yeux », recommande le papa

Maurain. C'est la bonne méthode. Du monde visible, si beau, on monte à l'invisible, facilement.

Le cercle d'études, l'atelier, le régiment... Puis, voici Michel marié et père, à son tour, et « entraînant » ses camarades par le seul rayonnement de sa vie droite. Tout est là : « Si la majorité des électeurs avaient la tête droite, croyez-vous que ceux qui nous commandent n'auraient pas la tête droite aussi ? »

C'est à tous nos jeunes gens, à tous nos jeunes mariés qu'il faudrait remettre les 52 petites pages de René Duverne, véritable code — mais vivant — de conservation chrétienne et de relèvement social.

E. C.

P. Thoma Villanova GERSTER A ZEIL, O. M. C. Lector S. Theol., Censor et Examiner Archid. Tridentinæ. — *De integritate confessionnis tractatus moralis.* — In-8, 1934, pag. 115. — L. 5. — Casa editrice Marietti, Via Legnano, 23 — Torino (118).

« Affirmo in statu damnationis esse eum confessarium, qui sine sufficienti scientia ad confessiones excipiendas se exponit. » (S. Alphonsus). Quædecusa, ait auctor, puto confratribus munus confessarii exercentibus haud ingratum fore, si in brevissimo libello principia sana de integritate confessionis ipsis præbeantur.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 16 mai au 15 juin 1935

DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS				DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS			
	matin	soir	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	soir	matin	hauteur	soir	hauteur
Mai	h. m.	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.	Juin	h. m.	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
16 J	3.15	3.35	4.52	12.05	5.13	12.35	1 S	4.25	4.50	6.06	12.85	6.29	13.10
17 V	3.55	4.10	5.32	12.45	5.51	12.70	2 D	5.10	5.30	6.52	12.80	7.13	13.05
18 S	4.30	4.50	6.11	12.75	6.29	12.95	3 L	5.55	6.15	7.34	12.60	7.55	12.95
19 D	5.10	5.30	6.49	12.90	7.08	13.05	4 M	6.35	6.55	8.15	12.30	8.33	12.65
20 L	5.50	6.10	7.28	12.85	7.49	13.05	5 M	7.10	7.30	8.50	11.85	9.09	12.25
21 M	6.30	6.50	8.09	12.70	8.29	12.90	6 J	7.45	8.15	9.26	11.45	9.44	11.70
22 M	7.10	7.30	8.49	12.35	9.09	12.60	7 V	8.40	...	10.02	11.	10.23	11.20
23 J	7.50	8.15	9.32	11.90	9.54	12.25	8 S	10.44	10.65	11.07	10.85
24 V	8.45	9.20	10.19	11.50	10.46	11.90	9 D	11.33	10.45	0.03	10.60
25 S	11.16	11.25	11.51	11.70	10 L	12.34	10.45
26 D	12.29	11.25	11 M	1.09	10.55	1.43	10.50
27 L	...	0.10	1.08	11.75	1.47	11.55	12 M	2.16	10.70	2.45	10.85
28 M	0.50	1.20	2.23	12.05	2.56	11.95	13 J	3.14	11.	3.42	11.35
29 J	1.50	2.20	3.27	12.40	3.57	12.40	14 V	2.30	2.50	4.08	11.45	4.32	11.85
30 V	2.50	3.15	4.25	12.60	4.51	12.75	15 S	3.15	3.40	4.57	11.95	5.21	11.40
31 S	3.40	4.	5.18	12.80	5.42	13							

LES PLUS BELLES MARÉES : 18, 19, 20, 21, 31 mai ; 1, 2, 3, juin.

Observations. — L'heure indiquée en ce tableau est l'heure solaire. — Donc, pour avoir l'heure d'été, ajouter une heure. — L'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, plus tôt que plus tard. — L'heure que nous indiquons correspond à l'effet de mascaret sur le Couësnon, phénomène curieux que l'on peut observer de divers points des Remparts (de la Tour du Nord à la Tour Claudine) et surtout des Jardins de l'Abbaye (entrée dans le Grand Degré, à droite). — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.